



Saleilles

INFOS

AVRIL. 2019 N° 142

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

Elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019 de 8h00 à 18h00. **Il est rappelé aux électeurs qu'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir participer au scrutin.**

Suite à la mise en place du Répertoire Électoral Unique, les listes électorales ont été mises en concordance avec le répertoire national des personnes physiques détenu par l'INSEE. Seules ont été retenues les informations de l'INSEE et la commune ne peut pas apporter de modification sur l'état civil des électeurs.

Les cartes électorales seront rééditées et vous seront adressées 3 jours avant le scrutin. Il se peut qu'elles soient erronées sur l'état civil de certains électeurs mais cela restera sans incidence sur la possibilité de voter le 26 mai. En cas d'information erronée sur votre carte d'électeur, prendre contact avec le service des élections au 04 68 37 70 77 **uniquement après le scrutin du 26 mai.**



RESTITUTION DES CLICHES ET INFORMATIONS SUR LES AIDES DANS LE CADRE DE L'OPERATION THERMOGRAPHIE



Un avion, muni d'une caméra thermique embarquée, a parcouru l'ensemble du territoire saleillenc et a enregistré les pertes de chaleur par la toiture de l'ensemble des bâtiments publics et privés. Lorsqu'un logement est mal isolé, ces déperditions sont importantes, entraînent une sur consommation d'énergie et des factures élevées. Sachant que 30 % des déperditions de chaleur d'une habitation se produisent par la toiture, la connaissance de cette information peut être déterminante pour chaque habitant.

Afin de récupérer gratuitement la photo thermique de votre habitation et de bénéficier d'un conseil personnalisé sur les aides disponibles pour mieux isoler votre bâtiment, la Communauté Urbaine "Perpignan Méditerranée Métropole" organise une campagne de restitution «grand public» dans plusieurs communes.

Chaque réunion de restitution aura lieu de 14h00 à 20h30 et fera l'objet d'une intervention des élus et des partenaires afin de présenter l'objet de la thermographie et les aides mobilisables si vous souhaitez réaliser des travaux.

- Saleilles (salle polyvalente) : le mardi 11 juin 2019 ;
- Saint-Estève (Maison des associations – 24 bis avenue Général de Gaulle) : le lundi 17 juin ;
- Le Soler (salle municipale): le jeudi 13 juin ;
- Sainte-Marie la mer (salle Oméga): le mercredi 12 juin.

Ces réunions sont ouvertes à tous les propriétaires quelle que soit la commune membre de PMM où se situe le bien (**se munir obligatoirement d'un justificatif original de Taxe Foncière + Carte Nationale Identité**).

Pour les propriétaires qui le souhaitent, pour la restitution à Saleilles des clichés et l'information sur les aides, vous pouvez prendre rendez-vous au : 04 68 37 70 70.

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL : "HABITER MIEUX"



Faites le projet d'être mieux chez vous !

Beaucoup de logements ont besoin de travaux, et il se pose inévitablement la question des aides financières qu'on pourrait obtenir pour réduire les coûts.

Que ce soit pour des travaux de réhabilitation lourds (changement de toiture, renforcement de façade...), des améliorations de la sécurité ou de la salubrité, des améliorations thermiques, ou encore des travaux d'adaptation pour le maintien à domicile, il est possible d'obtenir (sous conditions de ressources notamment) des aides financières (de l'ANAH, de l'État, des collectivités locales...).

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux », la SPL "Perpignan Méditerranée" a été missionnée pour vous accompagner : information sur les aides, adaptation du programme de travaux à vos ressources, conseil sur les travaux envisagés, montage des dossiers de sub-

vention, accompagnement jusqu'à l'achèvement des travaux...

Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, notre intervention est gratuite pour vous !
Contactez-nous au 04.68.51.70.26

Simplification de l'instruction ANAH

Les dossiers de demande de subvention ANAH sont dématérialisés, dans le but d'une instruction et prise de décision plus rapide.

Pour vérifier votre éligibilité aux aides et engager une demande d'accompagnement auprès de la SPL, connectez-vous (muni de votre avis d'imposition 2017) sur <https://monprojet.anah.gouv.fr/>

Une fois votre éligibilité vérifiée, un conseiller de la SPL "Perpignan Méditerranée" prendra contact avec vous pour finaliser votre dossier.

INFORMATIONS SUR LA TAXE DE SEJOUR COMMUNAUTAIRE

Au 1^{er} janvier 2019, la taxe de séjour a fait l'objet d'importantes modifications avec une vaste réforme nationale et une instauration à l'échelle communautaire.

Les outils de télégestion mis en place par la Communauté Urbaine "Perpignan Méditerranée Métropole" pour simplifier les démarches obligatoires, mais aussi l'affectation tou-

ristique de cette contribution, sont accessibles via les liens

communication@perpignanmediterranee-tourisme.com et www.taxedesejour.perpignanmediterraneemetropole.com



ENEDIS RECRUTE

ENEDIS, acteur majeur dans la dynamique territoriale, propose des offres d'emplois administratifs ou techniques en Languedoc-Roussillon.

Notre pouvoir : faire passer le courant partout. Pour cela, il convient d'assurer le maintien du réseau d'électricité, de relever les défis du quotidien et avoir toujours un temps d'avance. Quelle que soit votre expérience,

vous pouvez prendre part à la construction du monde de demain et donner du sens à votre avenir.

Plusieurs postes sont proposés dans la relation clients, les métiers du terrain, les métiers du développement du réseau. Nos métiers sont ouverts à toutes et à tous.

Contrat en alternance, en CDD ou CDI, rejoignez Enedis dans votre région : www.enedis.fr/postuler-nos-offres.

EDF COMMUNIQUE

EDF vous informe qu'en 2019 toutes les agences EDF ont fermé leurs portes pour mieux se focaliser sur le service client téléphonique et en ligne.

Ainsi, concernant la fermeture des agences EDF en France en 2019, vous pouvez obtenir des renseignements à partir des liens suivants :

• Pour en savoir plus sur la fermeture des agences EDF en 2019 : <https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/>

agences-edf-fermeture/

• Retrouvez toutes les informations sur les services d'EDF pour la ville : <https://www.agence-france-electricite.fr/edf/>

• Pour toutes les informations liées à l'ouverture de votre compteur de gaz auprès d'un fournisseur :

<https://www.agence-france-electricite.fr/gaz-de-ville/ouverture-compteur-de-gaz/>



ADOPTEZ LES BONS REFLEXES SECURITAIRES

Suite à la hausse récente des cambriolages à Saleilles, M. le maire, en collaboration avec la police municipale et la gendarmerie de Cabestany, vous rappelle quelques conseils simples à mettre en œuvre au quotidien :

► **Par rapport à votre domicile :**

• **Protéger votre domicile par un système de fermeture fiable.** Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles

depuis la voie publique. Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

• **Soyez attentifs à vos clés.** Ne les laissez pas dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans un pot de fleurs... Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée

• **Installez des équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseil à un professionnel.

• **Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité** en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont les interlocuteurs se réclament. Ne laissez pas une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

• **Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.** Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture... Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous... Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

► En cas d'absence durable :

• **Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.** Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par Tweet ou sur votre Facebook. Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

• **Donnez l'impression que votre domicile est habité.** Demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision ou la radio...

• **Faites suivre votre courrier,** faites un transfert de votre ligne téléphonique.

• **Signalez votre absence au commissariat de police**

ou à la brigade de gendarmerie, ou à la police municipale dans le cadre de l'opération "Tranquillité Vacances". Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

- **Signalez au commissariat ou à la brigade de tout fait suspect.**



► Si vous êtes victime d'un cambriolage :

• Si vous êtes présent pendant le cambriolage, **ne prenez pas de risque** : privilégier le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).

• **Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie en composant le 17** avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie.

• **Déposez plainte** (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).

• **Protégez les traces et les indices.**

• **Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.**

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez leur tout fait suspect. Pour en savoir plus : www.interieur.gouv.fr.

Numéros utiles à conserver :

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables mobiles :
- SFR : 10 23
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00
- Free Mobile : 32 44 ou 0 899 960 702

LA MISSION LOCALE DES JEUNES COMMUNIQUE

La Mission Locale Jeunes vous invite à participer à une réunion d'information sur les services proposés en matière **d'orientation, de formation, d'emploi, de logement et d'aides financières** le **Mercredi 29 Mai à 14 H en mairie** (Salle des Mariages). Elle s'adresse à tous les jeunes de

16 à 25 ans de la commune.

Pour mémoire, la Mission Locale tient une permanence tous les mardis après midi de 14 H à 17 H. Se rapprocher de l'antenne de Canet pour la prise de rendez-vous au 04.68.86.71.99

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

• Exposition de l'atelier saleillenc de peinture "Indigo" : du 08/04/19 au 27/05/19. Découvrez les tableaux de notre club saleillenc sur le thème des animaux !

• Mercredi 22/05 à 10h30 : Atelier pliage de livres «Hérisson» Public jeune et adulte (dès 6 ans) sur inscription gratuite.

Fermeture de la BM

La bibliothèque sera fermée du mardi 30/04 au samedi 04/05 inclus. Le complexe sportif José Arrieta étant fermé, la boîte «Retour» destinés aux documents empruntés à la bibliothèque ne sera pas accessible.

Exposition de sculptures : le 1^{er} juin 2019 par l'association locale "Terre et Création".

CLUB INFORMATIQUE DE SALEILLES

En accord avec la mairie, le Club Informatique de Saleilles propose gratuitement deux ateliers ponctuels aux Saleillens.

Un atelier «**Simulation Déclaration d'Impôts**» se déroulera dans les locaux du Club au 2, rue Jules Ferry au cours du mois d'avril. Il permettra de découvrir les modalités de

connexion au site des Impôts puis d'effectuer une simulation de déclaration fictive.

Le Club propose également une réunion de sensibilisation sur «**Les dangers inhérents à l'utilisation d'Internet**».

Renseignements et inscriptions au club le vendredi de 9h30 à 11h30 ou téléphoner au : 06 50 55 13 97.

ASSOCIATION DES A.C.P.G. C.A.T.M DE SALEILLES

Vous êtes fils ou fille, petit-fils ou petite-fille d'un combattant de toutes les guerres en tant que descendant et vous êtes désireux de transmettre les valeurs de nos aînés ; alors rejoignez notre association créée en 1945.

Sachez que tous ceux qui ont été en Algérie pendant la

période de 1962 à 1964 et qui ont effectué 4 mois de présence là-bas en tant qu'OPEX, peuvent prétendre à la carte de combattant.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Valentin GARCIA - 8, rue Vauban à Saleilles - Tél : 04 68 22 66 87.

ANNONCE

UN NOUVEAU KINESITHERAPEUTE S'INSTALLE

Le cabinet de kinésithérapie de M. Richard Perret sera repris à compter du 14 mai 2019 par Mme Pauline CHAPERT au 72 avenue Gino Massarotto. Pour tout rendez-vous, veuillez téléphoner au 04 68 22 91 45.

RADIO ELECTROMAX

Découvrez la radio locale de Saleilles, diffusée uniquement sur Internet, sur le site " <http://radio-electreomax.radio-site.com/> ou accessible via le site Internet de la commune. Elle vous communique en temps réel les informations de Saleilles... et surtout de la musique 24h/24h.

Elle est également un support publicitaire pour toutes les

entreprises de Saleilles, mais aussi celles extérieures.

N'hésitez pas à contacter le 06.51.25.97.11 ou par mail à sanchezstephane66000@gmail.com pour faire passer votre annonce.

Merci de votre confiance et bonne écoute.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

► **EXPOSITION DE TABLEAUX** : du samedi 20 avril au Dimanche 28 avril 2019, Madame COMBLE expose ses peintures à la chapelle Saint-Etienne.

► **CONCERT au profit de l'association "ICD Afrique"** : dimanche 28 avril 2019 à 16 h30, salle polyvalente de la mairie.

► **CEREMONIE DU 8 MAI** : mardi 8 mai à 11 h, départ du cortège devant le siège de l'association ACPG-CATM, rue Jules Ferry.

► **EXPOSITION DE TABLEAUX ET DE SCULPTURES** du mardi 14 Mai au dimanche 19 mai 2019, salle polyvalente de la Mairie : des Associations "Peinture Indigo" et "Terre et Création".

► **EXPOSITION** des œuvres des Associations locales "Les Tricotines" et "Atelier Loisirs Créatifs" : samedi 18 mai 2019 de 9 heures à 18 heures, salle Grégoire.

► **ELECTIONS EUROPEENNES** : dimanche 26 mai 2019 de 8 h à 18 h.

► **CONCERT DE FIN D'ANNEE des CHOEURS DE SALEILLES** : samedi 1er juin 2019 à 20 h 30 à la salle polyvalente de la mairie.

► **COMEDIE MUSICALE** par l'antenne de l'enseignement musical Méditerranée du Conservatoire à Rayonnement Régional : vendredi 7 juin 2019, gymnase José Arrieta.

► **FEUX DE LA SAINT-JEAN** : dimanche 23 juin à partir de 21 h, complexe sportif de plein-air du Moulin.

► **A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** :

• Mercredi 15/05/19 à 10h30 : "Les P'tites histoires de Joëlle" autour d'un Kamishibaï (5/9 ans - inscription gratuite)

• Jeudi 16/05/19 à 14h30 : goûter littéraire autour des "Lectures à Voix Haute" de Martine (adulte)

• Samedi 22/06/19 à partir de 10h30 : "Les histoires des Bouts d'Choux" avec Géraldine (0/3 ans - inscription gratuite).